

LE JOURNAL DE

# THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATION DE  
LA COMMUNE

[accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr)

N°2



# THÉNAC

Esprit village

## Horaires d'ouverture de votre Mairie

- Lundi : 13h à 17h
  - Mardi : 9h à 12h et 13h à 17h
  - Mercredi : 9h à 12h et 13h à 19h
  - Jeudi : 8h à 12h
  - Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h
- Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45  
Adresse courriel: [accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr)  
Facebook : [Mairie Thénac 17](#)  
35, rue de la République - 17460 Thénac



## Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
  - Jeudi : 16h à 18h
  - Vendredi : 16h à 18h
  - Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h
- Tél. : 05.46.92.19.99  
Adresse courriel : [mediathenac@thenac17.fr](mailto:mediathenac@thenac17.fr)  
Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)  
2, rue de la République - 17460 Thénac



Rédaction/Mise en page/Groupe communication  
Nelly Muscadet - Jean-Luc Rabannier - Jean-Claude Charpignon  
Franck Rocherieu-Rodriguez - Nadine Payet - Patrick Payet  
Médiathèque : Françoise Cochet  
Impression : Imprim'Ton ID Gémozac

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p.3
INFOS MUNICIPALES	p.4
Compte-rendu du Conseil Municipal	
Les actions	
Organigramme	
Adresse mail commissions	
CCAS	p.7
Contact CCAS	
Repas du 11 novembre	
Canicule	
Nounous Thénac	
INFOS CITOYENNES	p.8
Covid	
Moustique tigre	
Rézo Pouce	
« Cashback »	
Masques	
Alerte SMS à découper	
VIE SCOLAIRE	p.13
Réunion pré-rentree	
Rentree scolaire	
À L'HONNEUR	p.14
Une distinction qui honore la commune	
Une bienfaitrice pour notre commune	
EN IMAGES	p.17
VIE ASSOCIATIVE	p.18
NUMÉROS UTILES	p.20

*Depuis la sortie du confinement, nous essayons tous de reprendre nos activités quotidiennes tout en étant rigoureux sur le respect des mesures barrières et la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.*

*Après cette longue période de confinement, notre équipe s'est enfin installée le 28 mai dernier, elle s'applique déjà à mener à bien une mission majeure : construire avec vous notre village de demain.*

*Nous avons déjà programmé des chantiers pour la fin de l'année 2020 tels que la rénovation thermique et la mise en sécurité de toutes les surfaces vitrées d'une classe de maternelle, la rénovation d'un logement communal rue de la République, le remplacement des candélabres hors service, la mise en place du schéma de défense incendie, la mise en place du SMS Alerte ou bien encore la poursuite du déploiement du Très Haut Débit...*

*Comme nous nous y étions engagés, nous souhaitons encourager l'implication des habitants dans la vie de la cité pour nourrir une démocratie participative.*

*Pour cela et avant de prendre les grandes décisions qui engagent la vie et l'avenir de notre commune, notre équipe municipale souhaite ouvrir encore davantage le dialogue et la concertation avec les Thénacais.*

*Dans les jours à venir, nous mettrons en place des commissions municipales élargies constituées d'élus et de membres volontaires issus de la société civile pour échanger autour des grands chantiers. Si vous souhaitez participer, je vous invite d'ores et déjà à vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie.*

*Les grands projets pour ce mandat sont nombreux : la construction d'un nouvel espace de restauration pour nos enfants, le projet d'acquisition de bâtiments en centre bourg en vue d'un nouvel aménagement pour un cœur de bourg dynamique, ou bien encore la réfection de la voirie communale.*

*Au-delà des grands chantiers et des objectifs que nous nous sommes fixés, nous voulons porter haut et fort les valeurs de solidarité, de partage et d'entraide qui nous animent au quotidien.*

*Toute notre équipe reste à votre écoute, nous sommes joignables par téléphone au 06 73 77 59 84 en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, par mail à l'adresse [accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr) ou en prenant rendez-vous directement au secrétariat à la Mairie.*

*Sachez que nous restons mobilisés pour vous accompagner au mieux.*

Le Maire

Sylvie MERCIER



## Compte rendu des Conseils Municipaux

Le conseil municipal a été contraint de se réunir dans la salle Hélène NEVEUR en raison de la mise en application des préconisations sanitaires et les gestes barrières.

Le prochain conseil municipal se déroulera le vendredi 25 septembre salle H. Neveur à 20 h

Toutefois les conseils sont toujours publics mais le nombre de personne est limité, le port du masque obligatoire ainsi que le respect des distances.

Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichages, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion.



### Conseil municipal du 02 juillet 2020

- Autorisation à donner au Maire et au premier adjoint pour signer tous les actes notariés relatifs à la vente des lots du lotissement « La pointe Beauséjour 1 et Beauséjour II »
- Autorisation acquisition d'une parcelle de terrain pour installation d'un point d'eau incendie
  - Attribution d'une subvention à l'association « L'écriture prend le large »
- Le conseil a décidé de mettre en place le schéma de défense extérieur contre l'incendie

### Conseil municipal du 10 juillet 2020

- Constitution de la commission des impôts directs
- Constitution des commissions municipales (finances, bâtiments-voiries, enfance, jeunesse, commerce, cadre de vie, associations, communication) voir article .....
- Désignation des représentants de la commune dans les organismes extérieurs des syndicats mixtes
  - Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales au mois de septembre
    - Acceptation du legs de Mme FLESCH
  - Proposition du nouveau règlement pour le prêt de salle, tivoli, et matériel communal
    - Demande de subvention au département pour la rénovation d'un logement locatif

### Conseil municipal du 23 juillet 2020

- Vote budget formation pour les élus
  - Exonération de loyer pour un commerce suite à la crise sanitaire COVID 19
- Convention avec le syndicat départemental de la voirie pour assistance technique
  - Délibération sur la vente des lots 36 et 38 du lotissement Beauséjour II

## Les actions

Les nouveaux élus ont dû établir un certain nombre de priorités à l'ordre desquelles il a fallu inscrire les travaux suivants qui se sont révélés urgents car, pour la plupart, négligés par la précédente municipalité :

Au titre des gros investissements à venir :

- Mise en étude du projet de restaurant scolaire, la cantine actuelle n'est plus aux normes depuis plusieurs années et présente un risque de fermeture.

- L'état du château MAGUIER est très préoccupant et des travaux urgents devront être entrepris. Des infiltrations d'eau par les fenêtres de l'étage en mauvais état ont fini par abimer les plafonds de la nouvelle médiathèque.

Il faut faire procéder à la fois à un diagnostic parasitaire de la charpente et une évaluation des bois de charpente qui connaît une dégradation importante due aux gouttières de la toiture.

- Les travaux oubliés ou délaissés :

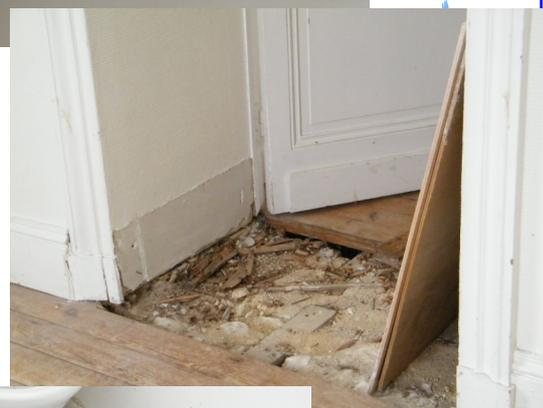
La classe de grande section de maternelle a été la grande oubliée lors des travaux d'agrandissement de l'école.

Les baies vitrées de l'école entraînent une augmentation importante de la température dans la classe et les vitres ne sont plus aux normes de sécurité. Le changement aurait dû intervenir lors de l'agrandissement de l'école.

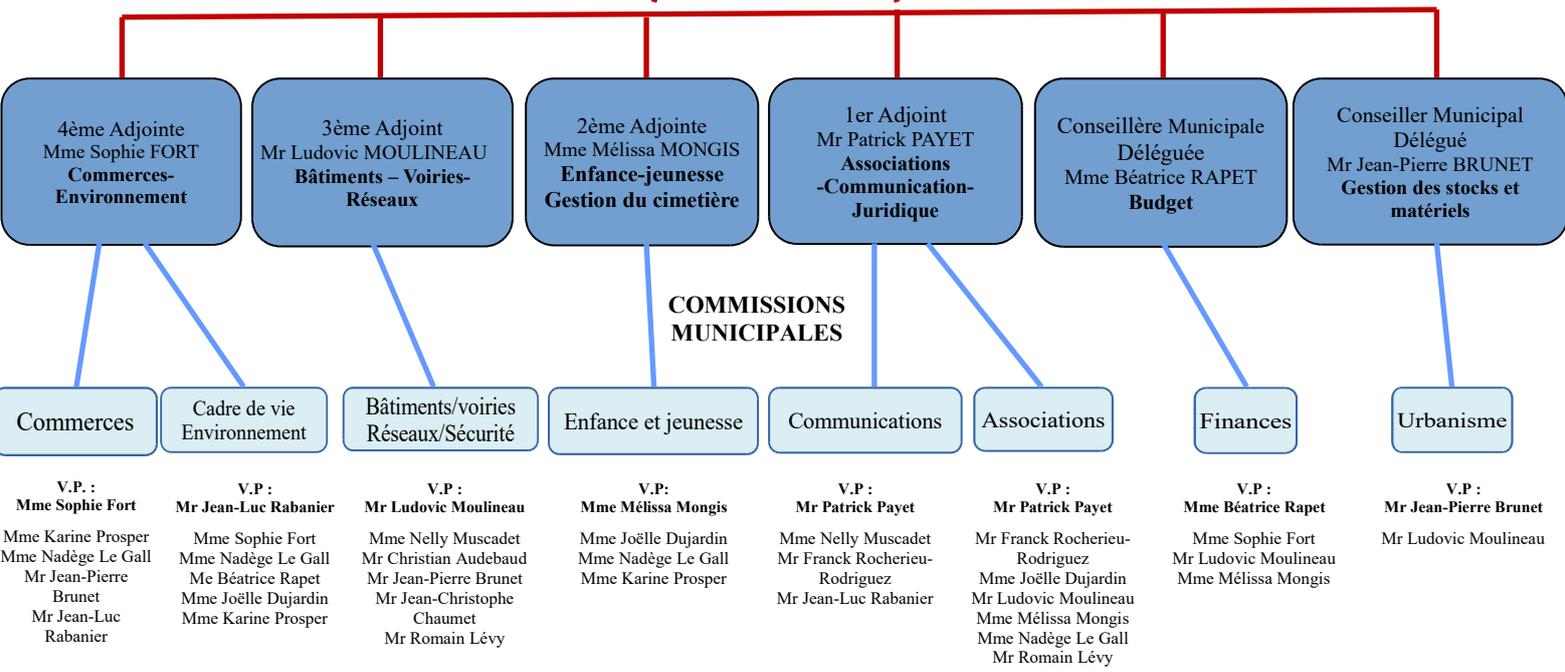
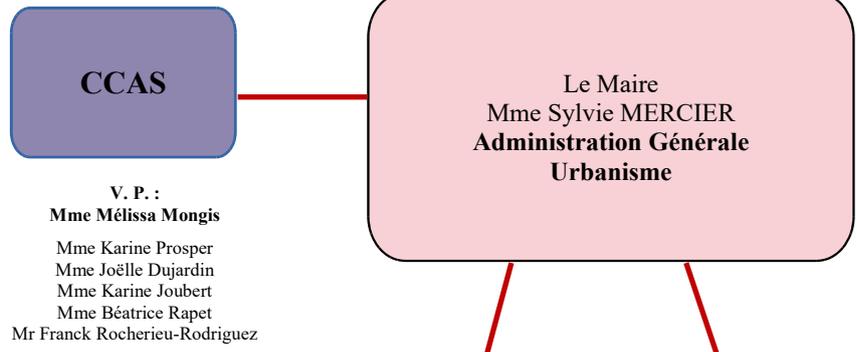
De même, la clôture d'enceinte de la nouvelle école n'est pas aux normes, des travaux devront être entrepris.

L'appartement rue de la République, dans lequel des travaux de rénovation intérieure ont été commencés puis abandonnés sans examen de la toiture, présente des gouttières à plusieurs endroits. Tous les travaux sont à reprendre.

Plafond médiathèque et étage du château



# Organigramme



\*VP : vice-président  
Le maire est président de droit de toutes les commissions

Pour contacter vos élus en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 06 73 77 59 84

## Adresses mails commissions

- Finances : **Béatrice RAPET**, Sophie FORT, Mélissa MONGIS, Ludovic MOULINEAU
- Bâtiments-voiries-réseaux-sécurité : **Ludovic MOULINEAU**, Nelly MUSCADET, Christian AUDEBAUD, Jean-Pierre BRUNET, Jean-Christophe CHAUMET, Romain LEVY  
[batiments.voiries@thenac17.fr](mailto:batiments.voiries@thenac17.fr)
- Commerces : **Sophie FORT**, Karine PROSPER, Nadège LE GALL, Jean-Pierre BRUNET, Jean-Luc RABANIER  
[commerces@thenac17.fr](mailto:commerces@thenac17.fr)
- Cadre de vie, environnement : **Sophie FORT**, Jean-Luc RABANIER, Karine PROSPER, Nadège LE GALL, Joëlle DUJARDIN, Béatrice RAPET  
[cadre.de.vie@thenac17.fr](mailto:cadre.de.vie@thenac17.fr)
- Monde associatif : **Patrick PAYET**, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ, Joëlle DUJARDIN, Ludovic MOULINEAU, Mélissa MONGIS, Nadège LE GALL, Romain LEVY  
[associations@thenac17.fr](mailto:associations@thenac17.fr)
- Communication : **Patrick PAYET**, Jean-Luc RABANIER, Nelly MUSCADET, Franck ROCHERIEU-RODRIGUEZ  
[communication@thenac17.fr](mailto:communication@thenac17.fr)
- Urbanisme : **Jean-Pierre BRUNET**, Ludovic MOULINEAU  
[urbanisme@thenac17.fr](mailto:urbanisme@thenac17.fr)
- Enfance –Jeunesse : **Mélissa MONGIS**, Joëlle DUJARDIN, Nadège LE GALL, Karine PROSPER  
[enfance.jeunesse@thenac17.fr](mailto:enfance.jeunesse@thenac17.fr)

## Contact CCAS

[ccas@thenac17.fr](mailto:ccas@thenac17.fr)

## Repas du 11 novembre

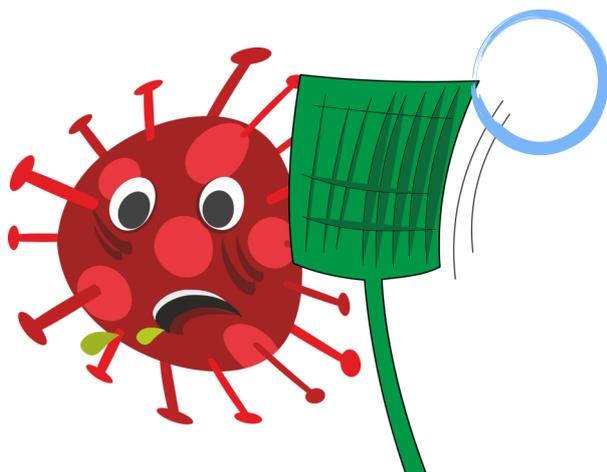
Afin de respecter les consignes sanitaires du COVID 19, le C.C.A.S ne pourra pas organiser cette année le repas du 11 novembre. (loi n° 2020-856 du 10 juil 2020-décret n°2020-860).

Habituellement, pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer pour assister à ce repas, et âgées de + 80 ans, le C.C.A.S organisait la distribution de paniers garnis pour les fêtes de Noël. Cette distribution est maintenue.

Cette année, compte tenu des circonstances, et pour compenser un peu l'absence du repas du 11 novembre, nous avons décidé d'étendre cette distribution aux personnes ayant 75 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Si vous faites partie de cette catégorie d'âge et si vous êtes intéressés pour recevoir ce panier, vous voudrez bien vous faire connaître à la mairie avant le 15 octobre prochain.

Le C.C.A.S réfléchit à l'organisation d'une **rencontre festive au printemps prochain**, en espérant que la crise sanitaire sera derrière nous. Nous pourrions ainsi vous retrouver pour passer un moment agréable en votre compagnie.



## Canicule

Les services de la mairie et la nouvelle équipe municipale ont mené une action auprès de nos anciens pour prévenir de l'épisode caniculaire que nous avons connu.

Fort du respect de notre engagement à être au plus près des Thénacais et Thénacaises, une campagne d'appel téléphonique a été lancée vendredi 07 août 2020 pour prodiguer les conseils relatifs aux fortes chaleurs, se montrer prévoyant pour nous prémunir de tous risques et surtout s'assurer que personne n'était esseulé en ces temps difficiles.

Nous avons été reçus avec enthousiasme et sympathie auprès de nos concitoyens, heureux de constater que la Municipalité était présente sur le terrain pour toutes et tous.

## Nounous à Thénac

Vous cherchez une nounou à Thénac pour vos enfants.

Le secrétariat de la mairie tient à votre disposition un listing des assistantes maternelles de notre commune.

Si vous êtes nounous et si vous le souhaitez, pensez à vous faire connaître en vous inscrivant sur ce listing !

Et encore merci à toutes ces nounous pour leur dévouement auprès de nos enfants !



## INFOS CITOYENNES

### Covid 19

**COVID-19**

### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Éviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

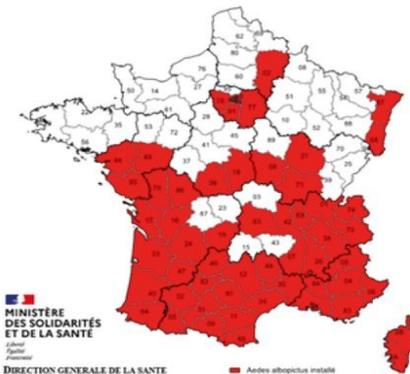
Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)
 **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

## Moustique tigre

Carte des départements où l'installation d'Aedes albopictus est connue au 1er janvier 2020



### Que faire ?

## COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau.

**C'est là qu'il faut agir... PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES**

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

## Rezo Pouce, l'auto-stop organisé

Rezo Pouce est un système de covoiturage de l'agglomération de Saintes qui permet aux usagers de se déplacer gratuitement sur des courtes distances et en toute sécurité. Le but ? Faciliter la mobilité tout en préservant l'environnement, et désenclaver les zones rurales.

Le fonctionnement est simple.

- **Vous êtes auto-stoppeur ?**

Une fois inscrit sur la plateforme dédiée ou auprès des mairies participantes, vous vous rendez à un arrêt identifié "Rezo Pouce", vous indiquez votre commune de destination et vous montez avec un automobiliste adhérent au réseau, repérable grâce à un macaron sur son véhicule. Une application mobile vous permet de vous signaler auprès du conducteur le plus proche de vous et de suivre son trajet.

- **Vous êtes conducteur ?**

Une fois inscrit sur la plateforme dédiée ou auprès des mairies participantes, vous apposez sur votre véhicule le macaron envoyé par "Rezo Pouce" et vous vérifiez sur l'application si des auto-stoppeurs se rendent à la même destination que vous. Sur votre chemin, vous vous rendez à l'arrêt identifié "Rezo Pouce" pour partager le trajet avec eux.



Un arrêt Rezo Pouce est à l'entrée de Thénac. Cet arrêt est situé au rond-point du cimetière, direction Saintes.



Afin de garantir la sécurité des usagers, plusieurs consignes sanitaires doivent être respectées en cas de covoiturage.

Le port du masque est obligatoire pour le conducteur et le passager.

- Un seul passager est admis,
- Aucun passager n'est autorisé à s'asseoir à côté du conducteur,
- Le passager doit se positionner à l'arrière, derrière le siège passager avant,
- Le conducteur doit procéder au nettoyage désinfectant du véhicule avant chaque trajet,
- Le véhicule doit être aéré fréquemment,
- Il est nécessaire de se laver les mains et de désinfecter ses effets personnels avant d'entrer et de sortir du véhicule.

## Le « cashback » (ou remise d'argent) chez le buraliste

Le « cashback » (ou remise d'argent) est un nouveau mode de mise à disposition d'argent liquide qui permet au commerçant de fournir des espèces au consommateur à l'occasion du règlement d'un achat. Seuls les paiements par carte sont éligibles.

Par exemple, si un client achète un produit 75 euros, il peut, avec le consentement du commerçant, payer par carte bancaire une somme de 100 euros. Alors le commerçant lui remettra le produit acheté et lui restituera 25 euros en espèces.

Le Thénacais, le buraliste de notre commune, vous propose ce service.



## Un masque pour tous les collégiens



**Sylvie MERCIER**  
Conseillère départementale  
Maire de Thénac

### Le mot de vos Conseillers départementaux



**Alexandre GRENOT**  
Vice-Président du Conseil départemental  
Maire des Gonds

### Un masque pour tous les collégiens de la Charente-Maritime

Afin d'accompagner les familles dans cette rentrée scolaire, le Département de la Charente-Maritime offre à chacun des 30 000 collégiens que comptent les 51 collèges publics et 10 collèges privés de la Charente-Maritime, un masque lavable réutilisable 50 fois. Cette protection vient compléter l'ensemble des gestes barrières pour lutter contre la propagation du coronavirus. Ces masques de taille standard réglable permettent de répondre aux besoins quotidiens des élèves.

Dans ce contexte de crise sanitaire, le port du masque est essentiel pour se protéger et protéger les autres. Le Ministre de l'Éducation Nationale a d'ailleurs précisé le protocole sanitaire mis en place pour la rentrée des classes et l'obligation pour les élèves et les professeurs de porter un masque.

### Le Département de la Charente-Maritime à vos côtés, au quotidien

Compte tenu de la situation liée au Covid-19, le Département de la Charente-Maritime, sous l'impulsion de Dominique BUSSEAU, est entièrement mobilisé depuis le début de la pandémie. Le Département a offert en mai dernier, à tous les habitants, un masque alternatif en tissu lavable et réutilisable. Au titre de la solidarité sociale et territoriale, ce sont plus de 650 000 masques respectant les normes Afnor qui ont été distribués aux Charentais-Maritimes.

### La santé de tous, une priorité

Le Département a également doté les établissements scolaires pour le personnel départemental permanent : des masques réutilisables, des masques jetables pour des activités spécifiques, des gants jetables en particulier pour le service à la restauration scolaire, du gel hydro alcoolique... La priorité du Département et des élus est bien la santé de tous et de participer aux mesures indispensables de prévention.

### Améliorer le cadre de vie des collégiens

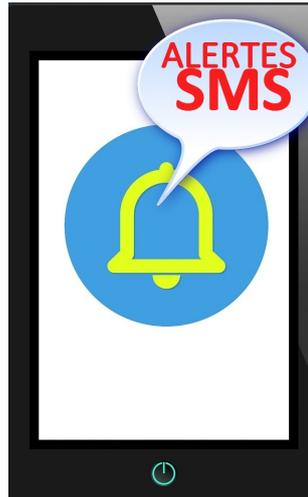
Le Département finance chaque année la réhabilitation, les extensions, les réparations et les équipements des collèges. Il contribue ainsi à améliorer les conditions d'enseignement et le cadre de vie des élèves. La Charente-Maritime est l'un des Départements en France qui consacre le plus de crédits à la formation des jeunes.

**Sylvie MERCIER**  
06 75 83 02 45

**Alexandre GRENOT**  
06 75 29 44 41



## Alerte SMS



La Mairie a mis en place un système d'alerte afin de faire bénéficier les personnes qui le souhaitent d'informations en direct.

Il vous informe en temps réel sur des événements ayant trait à la vie communale :

- Travaux de voiries
- Déviations mises en place
- Restrictions de stationnement ou de circulation
- Manifestations culturelles ou artistiques
- Risques météorologiques
- Annonces scolaires
- Risques sanitaires

### Comment ça marche ?

Vous recevez les informations selon le système choisi par vos soins

- Par SMS : sur votre téléphone portable
- Par message vocal : sur votre téléphone fixe
- Par courriel : sur votre messagerie.

Ce service est totalement gratuit. Il concerne toute personne disposant d'un téléphone fixe ou portable ou encore d'une adresse internet.

### Ce service est facile à activer.

Remplissez le formulaire de la page suivante (également disponible en mairie). Découpez la page et apportez le formulaire à la mairie



## INSCRIPTION ALERTE SMS

Prénom :

Nom :

Adresse :

Année de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Enfants scolarisés à Thénac :

Inscrits associations Thénac :

Signature

---

Les informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique par la Commune de Thénac pour l'Alerte SMS, et sont destinées à tenir informés les administrés s'étant inscrits à ce service des actualités du ou des quartiers sélectionnés par ces derniers.

La Commune de Thénac est le responsable de traitement.

Ce traitement est fondé sur le consentement des personnes concernées à fournir leurs informations afin de recevoir des alertes SMS sur l'actualité de proximité concernant la commune de Thénac.

Les données enregistrées sont celles figurant dans le présent formulaire.

Les données sont conservées jusqu'à ce que la personne se désinscrive de l'Alerte SMS en contactant le service communication par mél : [accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr)

Le destinataire des données enregistrées est le service communication de la Commune de Thénac.

Conformément aux articles 15 à 22 du Règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données mais également d'un droit à définir des directives relatives au sort de vos données à l'issue de leur utilisation ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de vos données

## Réunion pré-rentée

Le vendredi 28 août, s'est tenue la réunion de pré rentrée des parents des élèves thénacais.

Au programme, visite virtuelle de l'école et présentation du protocole sanitaire.

Merci aux parents, à l'équipe enfance-jeunesse et au directeur Monsieur Lassalle pour leur présence.



## Rentrée scolaire



Le mardi 2 septembre, retour à l'école ou première rentrée scolaire pour les quelques 166 élèves de l'école de Thénac.

Une rentrée tout en douceur avec le respect des gestes barrières.

Nous leurs souhaitons une belle année 2020/2021.

## Une distinction qui honore la commune de Thénac

La lecture du Journal Officiel ne procure pas, sauf pour les professionnels avertis, un intérêt particulier. Mais quand il s'agit de reconnaître les mérites d'un habitant de la Commune nous y trouvons des motifs de satisfaction !

Le Ministère de la Culture a publié en juin 2020 la liste des personnes nommées dans l'Ordre des Arts et des Lettres parce qu'elles « *se sont distinguées par leur création dans le domaine de la culture et de la communication ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des Arts et des Lettres en France et dans le monde* ».

Le plaisir est de constater la présence dans cette liste de Françoise SOUAN, habitante de Thénac promue à cet ordre ministériel de la République Française en sa qualité de fondatrice d'un festival littéraire.

Pour ceux qui ignorent encore cette manifestation, le salon du livre à Thénac a été initié par Françoise SOUAN en 2006 sur le thème du voyage. D'abord réalisé dans le cadre municipal, ce festival devenait autonome en 2011 avec la création de l'association «L'écriture prend le large » dont elle devient la présidente. Ce festival a progressivement gagné ses galons et accueille aujourd'hui plusieurs milliers de visiteurs provenant de la Région Nouvelle Aquitaine. Outre la littérature liée au voyage sous toutes ces formes et expressions, les sujets abordés reflètent une sensibilité particulière à l'avenir de la Terre et les problèmes environnementaux.

Les talents et l'implication de Françoise SOUAN ne se mesurent pas seulement à la réalisation d'un festival littéraire.



Crédit photo M. Olivier Bertrand



En 1999, alors que Françoise SOUAN est élue au Conseil Municipal, André Veillon, Maire, lui confie l'étude et la mise en place d'une médiathèque à Thénac, ce qui, à l'époque, constituait une première départementale car seule la ville de La Rochelle possédait un tel établissement.

D'abord limitée à l'emprunt des livres, l'activité de la médiathèque a rapidement évolué vers une programmation culturelle digne de ce nom : rencontres littéraires, conférences et expositions, concerts, recherches sur l'histoire et le patrimoine de Thénac...

Autant d'activités fédératrices et de portes ouvertes sur la culture pour tous. Ayant des origines dans le milieu rural, Françoise SOUAN en connaît les avantages mais également les insuffisances dues à la rareté des événements culturels qui, à ses yeux, sont d'une grande importance dans le « vivre ensemble ».

Ces actions et leurs retentissements ont été plusieurs fois couronnés par les institutions et autorités culturelles françaises :

- en 2004, la médiathèque de Thénac est lauréate du Concours National de la bataille de la lecture ;
- en 2006, l'Académie de Saintonge décerne son 1<sup>er</sup> prix pour l'activité de la médiathèque;
- en 2016 l'association « l'écriture prend le large » reçoit le prix de l'Ordre La Fayette ;
- en 2018 l'association est couronnée par l'Académie de Saintonge.

Et puis, en juin 2020, la reconnaissance officielle du Ministre de la Culture qui salue la contribution et l'engagement de Françoise SOUAN au service de la culture de la France.

Cela fait donc 30 ans que Françoise SOUAN se consacre, à divers titres, à la diffusion du livre et de la lecture, à l'élargissement de la connaissance et de la compréhension du monde qui nous environne que ce soit dans le milieu rural, scolaire ou le grand public.

Cette distinction honorifique est une juste et belle récompense pour Françoise SOUAN qui avec ténacité force de conviction et parfois, malgré les vents contraires, a su réaliser son rêve et concrétiser ses ambitions.



Axel Kahn



Chef Papou Mundiya Kepanga

Si le Ministre de la Culture décide souverainement de la nomination à l'ordre ministériel des Arts et des Lettres c'est après avoir recueilli l'avis de personnes qualifiées.

Que ces hommes et femmes, qui ont suggéré et soutenu la nomination de Françoise SOUAN soient remerciés.

**Michel Jovenet**



Olivier Weber

## Une bienfaitrice pour notre commune

**M**me Fleisch, petite dame vive et pétulante, pleine d'énergie, toujours très élégante, chaussée de hauts talons et toujours bien maquillée, fréquentait son coiffeur toutes les semaines et faisait très attention à sa ligne !

Gourmande, elle l'était, mais toujours avec modération ! Elle aimait sortir, aller au restaurant et on peut dire que c'était une femme de caractère !

Son enfance n'a pas toujours été facile. Ses parents n'étaient pas riches, ils habitaient aux Mauds, où son père était ouvrier carrier dans les carrières des Mauds et aussi manœuvre sur d'autres chantiers quand il n'y avait pas de travail dans les carrières.

Sa mère a eu quatre enfants dont Jacques, le frère jumeau de Mme Fleisch. Henriette a fréquenté l'école publique de Thénac où elle était une très bonne élève.



L'année de ses onze ans, Henriette a d'abord perdu sa petite sœur Claudinette en août 1939, (elle avait juste 1 an), puis la même année, son père, le 24 octobre, dans un accident sur un chantier d'Hispano-Suiza à Paban. Il n'avait que 37 ans et la vie d'Henriette en a été complètement bouleversée.

En effet, sa mère a dû partir sur Saintes avec ses enfants pour trouver du travail comme femme de ménage afin de pouvoir élever sa famille. Pas d'allocations familiales à cette époque ! La famille a trouvé à se loger dans le quartier des Thermes. Henriette a non seulement quitté ses amis de Thénac, mais également dû (encore plus !) aider aux travaux de la maison.

Sa grand-mère maternelle de Saint-Même-les-Carières l'a beaucoup aimée et bien soutenue dans les épreuves qu'elle a traversées.

Henriette avait cependant beaucoup de tempérament et d'énergie car elle a suivi avec succès les cours Pigier. Forte de ses diplômes de secrétaire-dactylo, elle est allée à la conquête de Paris. Elle y a trouvé du travail et aussi rencontré un premier mari dont elle s'est séparée très vite.

Sa force de caractère, sa méticulosité, ses efforts pour continuer à se former et ses compétences ont fait qu'elle a su se rendre indispensable partout où elle a travaillé. Elle a terminé sa carrière comme secrétaire de direction dans une grande entreprise de froid.

Entre temps, en 1960 (elle avait 32 ans), elle a rencontré Maurice, le grand amour de sa vie. Il travaillait à la Comédie Française et elle a, avec lui, profité des spectacles, mais aussi elle a beaucoup voyagé, souvent vers le sud de la France : le midi méditerranéen, le nord de l'Italie... les lieux ensoleillés de préférence, mais sans jamais oublier Saint-Même et Thénac. Elle a vécu 43 années de grand bonheur avec lui. Son grand regret a été de ne pas avoir eu d'enfant.

Sa vie parisienne de retraitée a été bien remplie par ce qu'elle appelait son "bénévolat". Chaque semaine, elle rendait visite régulièrement à plusieurs personnes âgées, ses amis, dans la périphérie de Paris. Elle faisait leurs courses et leur tenait un peu compagnie. Les changements de métro ou de RER n'avaient aucun secret pour elle ! Elle se déplaçait dans le métro à toute vitesse comme la vraie parisienne qu'elle était ! Elle était aussi reconnue dans son quartier du 20<sup>ème</sup> arrondissement, avec ses petits commerces et sa vie tranquille.

Chaque année, elle venait à Thénac sur la tombe de son époux et aussi au Club l'Âge d'Or. Amie avec M. et Mme Blanchet et M. et Mme Rouxel, elle soutenait financièrement et régulièrement le Club.

Quand elle a commencé à perdre un peu de santé et qu'il lui a été conseillé, pour sa sécurité, d'entrer en maison de retraite, elle a souhaité venir à Thénac pour se rapprocher de Maurice.

Au début de son séjour aux Jardins de Thénac, elle avait encore plaisir à sortir : faire les magasins surtout, c'était ce qui la reliait un peu à la ville, mais aussi revoir les lieux de son enfance, Thénac et Saint-Même entre autres.

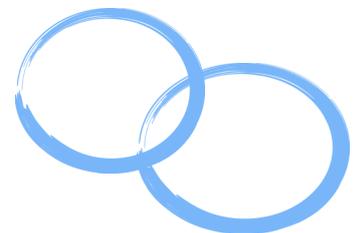
Mme Flesch a été inhumée au début du confinement auprès de son mari, au cimetière de Thénac.

Son attachement à Thénac s'est concrétisé par une **donation à notre commune.**

Nous lui en sommes vraiment reconnaissants et nous respecterons ses dernières volontés.

**Danielle Giraud**

Maire de Thénac de 2008 à 2014





**EN VOITURE CINOCHÉ !  
4 JUILLET 2020**



**LES ÉCLATS DE THÉNAC  
29 AOÛT 2020**



**THÉNAC**

# Forum des Associations

4 Septembre 16h / 19h  
5 Septembre 14h / 18h



Marché tous les jeudis matins

## VIE ASSOCIATIVE



L'association SOLIDARITÉ THÉNACAÏSE REPREND SES ACTIVITÉS à «LA BOUTIK'» située 6 rue de la Paix

**A PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2020**

UN POINT D'ACCUEIL POUR LES AIDES AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ SERA OUVERT LES 1<sup>ER</sup> ET 3<sup>ÈME</sup> MERCREDI DE CHAQUE MOIS de 10H à 11H30

Présidente : Nicole PIAUD  
05.46.93.22.79 ou  
06.13.59.92.21

Contacts :

Secrétaire : Christine JOVENET  
06.61.50.94.92



## friperie



6 RUE DE LA PAIX 17460 THENAC

**ouverture de la BOUTIK'**

Petits prix

Samedi 5 et 19 septembre 2020 de 14h à 17 h

Samedi 10 et 31 octobre 2020 de 14h à 17h

Samedi 14 et 28 novembre 2020 de 14h à 17H

Samedi 13 Décembre 2020 de 14h à 17h

L'argent de la vente est versé à l'association humanitaire solidarité Thénacaise pour l'aide aux personnes en difficulté avec le soutien du CCAS de Thénac

Contact : N. PIAUD : 06 13 59 92 21

C. JOVENET : 06 61 50 94 92



**vendredi 2 octobre – Salle Hélène Neveur THENAC 20 H 30**  
**Sur la route légendaire du thé, partie 1 : Au royaume de l'or vert de Michel NOLL**

en présence **Katia Buffetrille**  
anthropologue, chercheur à l'École des Hautes Etudes,  
spécialiste du Tibet et de la Chine



**samedi 3 octobre – Salle Hélène Neveur THENAC 20 H 30**

**TERRA de Yann Arthus BERTRAND**

Film présenté et commenté  
par **Alain Persuy**, scientifique  
écologue, spécialiste de la biodiversité



**Uniquement sur réservation et paiement par CB compte tenu des procédures COVID .**

**Réservation sur notre site [www.salondulivrethenac.fr](http://www.salondulivrethenac.fr)**

**Entrée 8 euros / 4 euros pour enfants – 12 ans**  
**Pass pour les deux films La Route du thé + Terra des vendredi 2 et samedi 3 octobre 14 euros**  
**Pass pour les deux films La Route du thé + Terra des vendredi 2 et samedi 3 octobre 12 euros pour les adhérents**  
**Pass pour les deux films La Route du thé + Terra des vendredi 2 et samedi 3 octobre 6 euros pour les enfants – 12 ans**

**SURPRISE avant les 2 séances ... on nous Contera ...**



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



**À l'occasion de la Journée du Patrimoine le dimanche 20 septembre vous aurez l'occasion de visiter les bâtiments communaux.**

# NUMÉROS UTILES



	<b>SAMU</b>	<b>15</b>
	<b>POLICE</b>	<b>17</b>
	<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
	<b>TOUTES URGENCES</b> <small>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</small>	<b>112</b>
	<b>SMS OU FAX</b> <small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small>	<b>114</b>

**Centre antipoison** 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger .....	119
Violences aux femmes .....	3919
EHPAD .....	05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit .....	06.80.68.73.67
Cabinet dentaire Dr Alice Bergon .....	05.46.95.59.71
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen .....	05.46.92.60.50
Cabinet de kinésithérapie Julian Michaud .....	06.40.87.80.79

## NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

### Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud .....	06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud .....	05.46.90.67.54
Plomberie Puydoyeux Courivaud .....	06.15.13.66.49
Vin'Elec électricien Vincent Bouillaud .....	06.82.29.91.47
Toiture Pro Yohan Gaillot .....	06.84.32.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS .....	05.46.92.68.30
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage .....	05.46.92.68.92
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur .....	05.46.92.64.17
Baclim Benjamin Adam climatisation chauffage plomberie .....	06.15.41.61.65
Morand Terrassement, accordements, assainissements .....	06.63.00.59.04
KDS RENOVATION Stéphane Dewaele ...	07.69.47.63.15

## ADMINISTRATIONS LOCALES

Mairie .....	05.46.92.63.58
Fax .....	05.92.46.68.45
Courriel .....	accueil.mairie@thenac17.fr
École élémentaire .....	05.46.92.26.07
École maternelle .....	05.46.92.69.08
Cantine .....	05.46.92.21.39
Garderie périscolaire .....	05.46.92.22.75
Médiathèque .....	05.46.92.19.99
Salle Hélène Neveur .....	05.46.92.61.94

## Commerces et Services

Domaine des Chais .....	05.46.91.05.74
Véréthi'f coiffure .....	05.46.92.60.41
Espace Nature Ô - Energéticienne .....	06.80.70.36.89
Giragri 17 Transport Hélicoptère .....	05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture .....	05.46.74.01.01
Épicerie .....	05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse .....	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier .....	05.46.74.13.22
Maud Debusschère, Agent immobilier .....	06.98.00.06.72
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier	06.81.04.64.45

## DIVERS

La poste .....	05.46.92.20.31
CDA Saintes .....	05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes .....	05.46.98.07.19

Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos noms, coordonnées et qualités.